

## Communiqué de presse

Sujet	Election populaire du Conseil fédéral
Questions	Verena Diener, Conseillère aux Etats ZH, Tél. +41 79 331 08 39
Expéditeur	Parti vert'libéral suisse, Boîte postale 367, 3000 Berne 7 Tél +41 31 322 60 57, E-mail <a href="mailto:schweiz@grunliberale.ch">schweiz@grunliberale.ch</a> , <a href="http://www.grunliberale.ch">www.grunliberale.ch</a>
Date	24 septembre 2012

Le groupe parlementaire des Vert'libéraux se prononce contre une élection du Conseil fédéral par le peuple

**Le groupe parlementaire des Vert'libéraux admet qu'il est légitime de discuter une éventuelle élection populaire du Conseil fédéral, d'autant plus que les communes et les cantons font souvent preuve de gouvernements équilibrés. Malgré ceci, les Vert'libéraux ainsi que la majorité du Conseil des Etats y voient surtout des aspects négatifs. Ainsi, une élection du Conseil fédéral par le peuple ne respecterait pas le système fédéral de la Suisse et pénaliserait les candidatures venant des petits cantons. De plus, le principe de collégialité se verrait menacé par un tel mode de scrutin.**

Les Vert'libéraux comprennent que le principe de l'élection populaire du Conseil fédéral soit de nouveau discuté. Depuis la création de l'état fédéral moderne, ce mode de scrutin fut régulièrement source de débats. De plus, les communes et les cantons montrent que le peuple élit souvent des gouvernements équilibrés.

Les Vert'libéraux estiment cependant que contrairement au cas des communes et des cantons, l'élection populaire au niveau fédéral comporte plus d'inconvénients que d'avantages. S'il est clair qu'un tel mode de scrutin reviendrait à renforcer la démocratie directe, il porterait surtout atteinte à la structure fédérale et à la collégialité, deux importants piliers de notre système politique.

Une élection populaire du Conseil fédéral ne respecterait pas la structure fédérale de la Suisse. Un tel système privilégierait les cantons fortement peuplés puisque les candidats issus de ces régions disposeraient d'un degré de notoriété bien plus important auprès d'une grande partie de la population. Les candidats venant de petits cantons se verraient ainsi désavantagés. Une représentation équilibrée de toutes les régions ne pourrait être assurée qu'au moyen d'un grand nombre de quotas ou de règles spéciales, ce que les Vert'libéraux refusent catégoriquement.

De plus, les Conseillers fédéraux exerçant déjà leur fonction seraient obligés de se livrer à une lutte continue afin d'assurer leur réélection. Cette pression supplémentaire compromettrait le principe de collégialité et augmenterait l'influence d'acteurs dotés d'une grande capacité financière.